

TRAIT D'UNION

#6
Février 2015
la-wantzenau.fr

Lettre d'information mensuelle de la Commune de La Wantzenau



EDITO

*Patrick DEPYL,
Maire de
La Wantzenau*

Chères Wantzenauviennes et
chers Wantzenauviens,

Que l'opposition s'oppose, elle est dans son rôle. Que l'opposition critique, soit, mais les critiques pourraient être plus constructives.

Lors de la réunion plénière du 12 février dernier, l'opposition a joué le programme minimum, pas de propositions alors qu'il était question de l'avenir de notre village.

J'attendais plus de conseillers de l'opposition qui ont pu travailler en amont les dossiers, de « spécialistes de l'urbanisme » qui visiblement gardent leur copie pour plus tard, pour une échéance future encore si lointaine. Mais il sera trop tard. C'est aujourd'hui que nous devons faire bloc pour peser sur les grands sujets de l'Eurométropole.

Le premier d'entre eux sera le logement. C'est un dossier où la commune est fragile à cause des choix de l'équipe précédente. Nous devons supporter une amende de plus de 133 000 € parce que nous n'avons que 1,6% de logements aidés au lieu des 25% prévus par la loi. C'est une amende pour le passé...

Mais nous devons tout faire pour garder à l'avenir la main sur nos propres choix, sur notre volonté d'une croissance maîtrisée de l'urbanisme. Nous devons empêcher que certains considèrent notre village comme un oasis où il ferait bon construire sans nous consulter parce que nous sommes en faute. Certes, nous avons besoin d'une offre de logements pour les enfants de la commune, pour les Wantzenauviens qui aujourd'hui trouvent les terrains disponibles trop chers, mais c'est à nous de le décider collectivement.

Le second d'entre eux, qui a un lien avec le premier, ce sont les nouvelles normes de construction suite aux aléas forts d'inondabilité prévus par la loi. Là aussi, nous montons au créneau pour faire respecter notre point de vue.

Nous prendrons d'autres initiatives dans les prochaines semaines. Tous les jours, les élus en charge de ces sujets, les services de la mairie et moi-même traitons de ce sujet à multiples facettes, avec le seul objectif de rester les garants des intérêts du village et de ses habitants.



La Wantzenau
Strasbourg Eurométropole

p.2	LA CHASSE À LA WANTZENAU
p.3	JUMELAGE SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE
p.4	LA NAISSANCE D'UN JARDIN PARTAGÉ, LE LIEU DE TOUS LES POSSIBLES
p.5	L'ENVIRONNEMENT
p.6	REDEVANCE SPÉCIALE PUITS
p.7	NOS RENCONTRES AVEC L'ÉTOILE NOIRE
p.8	EN IMAGES PAROLES À L'OPPOSITION

AGENDA

Mars

1/03	FÊTE DU PARTAGE <i>14h30 - Foyer Culturel</i>
3/03	CONSEIL DES AÎNÉS <i>14h - Mairie</i>
3/03	DON DU SANG <i>17h - Espace J-C Klein - Local B et C</i>
7/03	RAMASSAGE DES PAPIERS
10/03	ADJUDICATION DU LOT 3 DE LA CHASSE COMMUNALE - <i>14h - Mairie</i>
11/03	HISTOIRES POUR PETITS ET GRANDS <i>10h et 16h - Bibliothèque</i>
15/03	COURSES DE LA WANTZENAU <i>10h - Stade Municipal</i>
21/03	CONCERT DU GROUPE CHOEUR À COEUR - <i>20h30 - Le Fil d'Eau</i>
25/03	INSCRIPTIONS POUR LES FUTURES PETITES SECTIONS - <i>15h30 - École Woerthel</i>
28/03	INSCRIPTIONS POUR LES FUTURES PETITES SECTIONS - <i>9h - École Woerthel</i>
28-29/03	EXPOSITION PEINTURES <i>Le Fil d'Eau</i>

TRAIT D'UNION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR
EN CHEF :

Patrick Depyl, Maire

COORDINATION DES TEXTES, CRÉATION
MAQUETTE ET MISE EN PAGE :

Elsa Christmann

CRÉDITS PHOTOS :

*Service de la Mairie - Marcel Roemer -
Strasbourg Eurométropole - Archives*

COUVERTURE :

Service de la Mairie

IMPRESSION :

Imprimerie Parmentier - La Wantzenau

DÉPÔT LÉGAL :

Février 2015

MAIRIE :

11, rue des Héros - CS 70 005

67610 LA WANTZENAU

Tél. 03.88.59.22.59

Fax. 03.88.59.22.50

Courriel : info@la-wantzenau.fr

Site Internet : www.la-wantzenau.fr

Site Internet du Canal Local : www.wantztv.fr



Qu'est ce que la chasse ?

La chasse est une activité ancestrale qui repose sur l'équilibre entre la faune sauvage et les espaces vitaux dans l'ère moderne. Au sens large, la chasse est un instrument pour la promotion et la préservation de la biodiversité. Elle permet d'une part de promouvoir des espèces défavorisées et d'autre part, de prévenir et de limiter les dommages occasionnés par les animaux sauvages à la végétation, à d'autres animaux et à l'Homme.

Enfin, la chasse contribue également en grande partie à la santé du gibier grâce, entre autre, aux prélèvements sélectifs.

A La Wantzenau, à quelques kilomètres de Strasbourg, le territoire de chasse s'étend sur près de 2000 ha, sur quatre lots et un petit bout de forêt domaniale.

Autrefois terre de petit gibier, elle était réservée à une élite, du moins à des gens aisés. Certaines photos, prises après une battue, montrent que les chasseurs portaient même la cravate jadis pour se livrer à leur sport favori.

Aujourd'hui ce sont les chevreuils et surtout les sangliers qui se trouvent en maîtres sur nos chasses communales, et cela coûte bien cher en termes de dégâts dans la région Alsace où domine la monoculture du maïs...

Droit local

Dans les départements alsaciens et en Moselle, les dispositions organisant la pratique de la chasse mais aussi réglementant les indemnités des agriculteurs en cas de dégâts aux cultures

sont totalement différentes de celles qui s'appliquent dans le reste de la France. Ces règles spécifiques issues du droit germanique ont été intégrées dans le Code de l'environnement et s'appliquent indépendamment des évolutions nationales.

La procédure suivie par la commune pour la location des chasses communales durant la période 2015 - 2024 :

- affectation du produit des locations : l'équipe municipale a choisi la répartition aux propriétaires fonciers comme cela était déjà le cas ;
- définitions des lots de chasse : répartition sur quatre lots ;
- création d'une commission de location ;
- choix du mode de location : après une rencontre entre les différents locataires de chasse, une proposition de gré à gré avec une baisse leur a été faite ;
- détermination des candidats et du prix des baux ;
- signature des baux de chasses, pour le lot 1, le lot 2 et le lot 4. Il reste le lot 3 dont la première adjudication fut infructueuse et la deuxième aura lieu le 10 mars.

Les modes de chasse

On retrouve différents modes de chasse: La chasse à l'approche, qui est une chasse individuelle et discrète.

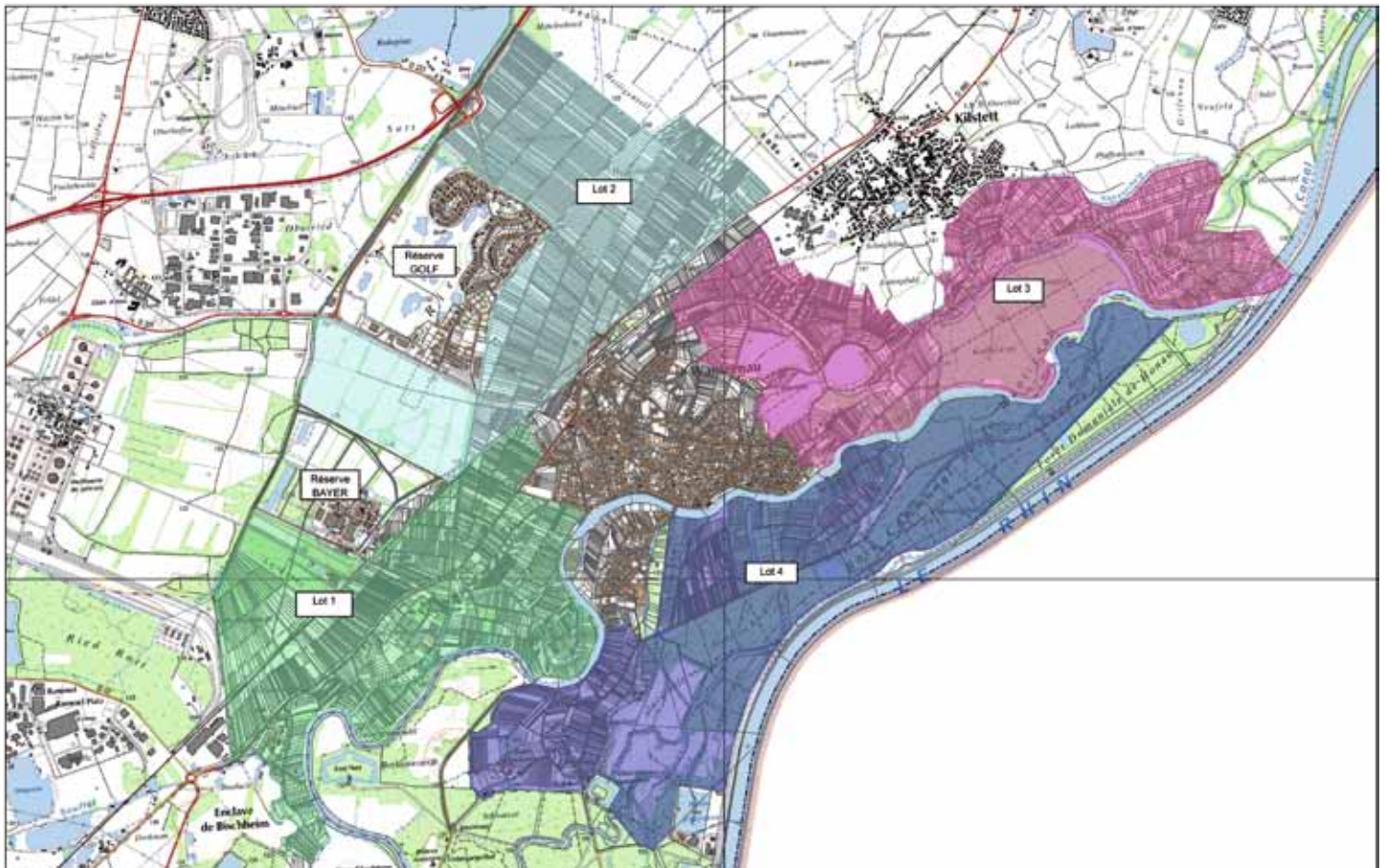
La chasse à l'affût, qui est une chasse au poste d'affût ou au mirador.

La chasse en battue, qui est une chasse collective.

Tous ces modes de chasses suivent une réglementation spécifique et même si la chasse est un loisir, il se pratique le plus souvent avec une arme à feu, le chasseur a donc une responsabilité très forte en matière de sécurité.

LA CHASSE À LA WANTZENAU (suite)

LOT DE CHASSE LA WANTZENAU
2015-2024



Lots de chasse sur la Commune de La Wantzenau

► La pratique cynégétique comprend aujourd'hui de plus en plus de contraintes, entre autres des dérangements et des nuisances en tous genres, soit divagation des chiens et promeneurs, VTT, motos, chercheurs de métaux même de nuit, dégradation des clôtures électriques avec vol du poste d'électrification...

La chasse est notre passion commune, un moment d'échange et de discussion dans la convivialité et le respect mutuel.

« Un chasseur sachant chasser sans son chien »... mais c'est tellement mieux avec ! Le maître fait équipe avec un compagnon qu'il a choisi pour les aptitudes de sa race, qu'il a dressé avec un subtil dosage de fermeté et de tendresse et qui forme avec lui un tandem dont la complicité passe à présent par de simples échanges de regards. Cette belle entente est l'essence même de la chasse ; et tant pis si la raréfaction du gibier ne remplit plus

le carnier. Posez la question : la relation homme-chien vient souvent en tête des motivations qui justifient la prise d'un permis, à part plus ou moins égale avec la convivialité entre passionnés d'un loisir.

Sabine PAILLARD,
Conseillère Municipale

JUMELAGE SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE – LA WANTZENAU



Ville de
SAINT-YRIEIX



La Wantzenau
Strasbourg Eurométropole

Chers Wantzenauiennes, chers Wantzenauiens,

Si vous avez la possibilité d'héberger des arédiens du vendredi 3 juillet au lundi 6 juillet 2015, veuillez-vous présenter en mairie afin que nous prenions bonne note de votre inscription. Nous avons besoin de tous !

Pour participer à l'organisation de l'événement de début d'été, venez tous à la prochaine réunion qui aura lieu le

vendredi 20 mars 2015 à 20 heures dans le local C de l'Espace Jean-Claude Klein.

Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre aide et votre soutien à la réussite de cette rencontre de jumelage.

Albert Kunkler et le Comité d'organisation.

Pour tout renseignement complémentaire : Albert Kunkler au 03 88 96 22 59 ou au 06 36 55 02 56.

LA NAISSANCE D'UN JARDIN PARTAGÉ À LA WANTZENAU, LE LIEU DE TOUS LES POSSIBLES

« Il pousse dans un jardin plus de choses que l'on y a semé »



La serre communale où auront lieu, entre autre, les ateliers de jardinage.

Depuis quelques mois, l'idée germe, pousse, grandit... A l'heure où de nombreux signaux d'alerte nous font prendre conscience que nous devons vivre et consommer différemment, la Commune de La Wantzenau souhaite, dans le cadre des Nouvelles Activités Péri-éducatives (NAP), proposer une activité susceptible de sensibiliser les enfants à l'environnement, l'écologie et au monde qui les entoure. Cette activité devrait également favoriser le lien social.

Le projet que nous avons choisi de porter et soutenir est la création d'un jardin partagé, crée par les enfants et les intervenants dans le cadre des NAP, mais qui puisse être utilisé par l'ensemble des habitants.

Plusieurs activités seront donc proposées aux enfants du 9 mars au 1^{er} juillet 2015, afin de donner vie à ce jardin partagé :

- des ateliers de bricolage pour construire différents objets : épouvantail, petit mobilier de jardin, étiquettes explicatives, mangeoires et nichoirs à oiseaux, fabrication d'un compost...
- des ateliers de jardinage qui auront lieu soit au jardin, soit dans les serres communales en fonction des conditions météorologiques.

Les objectifs sont nombreux :

À court terme

Créer le lieu et le faire vivre avec les enfants en les initiant au respect et à la connaissance de leur environnement ;

- créer des partenariats avec les acteurs de l'enfance et de la jeunesse autour de l'utilisation de ce lieu ;
- développer des actions éco-citoyennes (jardinage biologique, gestion des déchets et des eaux, etc.).

À moyen et long terme

Par des actions et projets, permettre que le jardin devienne un lieu d'échange et de partage :

- faire connaître et reconnaître le jardin aux familles et aux habitants du village ;
- faire en sorte que ce jardin partagé soit utilisé par tous les acteurs qui le souhaitent ;
- créer un espace de citoyenneté en favorisant la participation des habitants dans le but de les rendre acteurs de leur village ;
- créer du lien entre les habitants en favorisant le vivre ensemble ;
- développer un espace de vie contribuant à tisser du lien intergénérationnel entre les différents publics : enfants, adolescents, adultes, personnes en situation de handicap, personnes âgées...
- amener les différents publics à s'interroger sur les problématiques liées au développement durable en créant des animations sur et autour du jardin.

Pour que ce projet voit le jour, différents acteurs vont y être associés :

- l'Espace Jeunes ;
- le périscolaire ;
- les employés municipaux ;

- les associations de la commune ;
- les écoles maternelles et élémentaire ;
- la bibliothèque.

Il nous paraissait essentiel que ce jardin grandisse dans le cœur du village. Il verra donc le jour sur le terrain situé à l'arrière de la bibliothèque.

Initié et créé par les enfants dans le cadre des NAP, ce jardin n'aura de sens que s'il est partagé par tous. Il peut être un lieu de spectacles, de contes, d'imaginaires, de détente, d'ateliers, de partage, d'échanges, de cuisine... Créativité, spontanéité, convivialité y fleuriront en toute liberté.

Notre jardin partagé sera écologique et respectueux de l'environnement (sans engrais chimiques, avec des composts et récupérateurs d'eau...). Beaucoup d'objets seront fabriqués à partir de matériaux de récupération (tables et bancs en palettes...)

Si vous souhaitez prendre part à ce projet, si vous avez des idées à semer et à faire pousser, n'hésitez pas à nous contacter par mail à marie.duhaa@la-wantzenau.fr ou par téléphone 06 26 70 30 03.

Savoir-faire, plantes, pieds, graines, petits outils, matériels de récupération sont aussi les bienvenus... pour accompagner nos petits jardiniers en herbe dans cette belle aventure.

Marie DUHAA,
Coordinatrice des NAP

REDEVANCE SPÉCIALE

Le 27 janvier 2012, le Conseil communautaire de l'Eurométropole a adopté le principe de mise en œuvre de la redevance spéciale pour les déchets professionnels issus des activités publiques et privées



Dans une première phase, les administrations et établissements publics sont concernés par le paiement en fonction du volume de déchets produits. 2015 verra par conséquent une première phase de facturation à blanc pour les prestations de mise à disposition de bacs, la collecte en vrac et le placement de bennes.

Puis s'opérera une facturation progressive à hauteur de 50 % à partir de 2016, puis 100 % en 2017. La municipalité souhaite

par conséquent engager une réflexion approfondie sur les déchets générés par ses différents équipements publics. Elle vise tout à la fois une réduction globale du volume des déchets produits mais aussi le développement du geste de tri en-dehors de la maison. Aussi, des poubelles dédiées au tri seront installées dans les bâtiments publics avec le rappel des consignes de tri.

De même, la nouvelle redevance nous rend particulièrement attentifs à l'optimisation de nos containers existants. Nous sommes convaincus que le geste de tri ne sera que plus efficace si chacun sait pourquoi il le fait. 87 % des Français trient mais seuls 44 % trient de manière systématique. La marge de progression est donc importante. Et rappelons que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !

*Olivia RIEDINGER,
Directrice des Services Techniques*



PUITS

Un ancien puits devant une nouvelle mairie



Il nous semble que ce puits et cette auge étaient de tout temps à cette place ou alors furent-ils juste ripés un peu comme un meuble dans une cuisine nouvellement aménagée. Ce puits se trouvait ici comme le témoigne la plus ancienne et peut-être la plus belle de nos photos anciennes. A y réfléchir, avec les déménagements successifs, il est peut-être revenu à sa place d'origine.

Jadis chaque maison ou presque avait un puits. Nous n'avions peut-être pas de puits à margelle, lieu de rendez-vous habituel dans nos villages, mais les cours de fermes en ont sauvé plus d'un.

Puits de sagesse, puits de rencontre, quel sera son avenir et puis, après tout, il lui

suffit d'être décoratif. Notre jardinier artiste saura bien le mettre encore mieux en valeur avec sa touche personnelle et contemporaine.

Nous n'avons pas de date de ce vestige, posons-nous toutefois la question sur sa fabrication. Comment en des temps anciens en est-on arrivé à tailler ce nez qui servait de support de broc ? Imaginez un instant la masse de pierre à tailler autour. Remarquons également ce bord usé. Peut-être y laissait-on tomber une corde pour retirer de l'eau dans un seau. Cette pierre révèle des années de travail. Il en est ainsi de toutes les anciennes pierres et c'est pour cela qu'il convient de les respecter. Autant que je m'en souviens, il était couvert d'une pierre ronde mais avait ce bras avec lequel on pompait.

Les plus anciens Wantzenauviens reconnaîtront ce couple, Fernand et Joséphine Michel, paysans et bistrotiers. On l'appelait « Ande Fernand », à vrai dire j'avais à réfléchir sur son vrai nom de famille, tant ce premier nom était usité. Il était chef des pompiers, jadis,... il y a très très longtemps, après la guerre.

Quand le puits était à son ancienne place avant la construction de la mairie, il avait également cette pompe à bras visible à côté de Finne.

Richard STROH



DU COTÉ DE L'EUROMÉTROPOLE...

En mars dernier, vous avez choisi une nouvelle équipe municipale, mais vous avez également désigné votre représentant à la Communauté Urbaine de Strasbourg devenue en janvier Strasbourg Eurométropole.



Siège de Strasbourg Eurométropole - Photo J. Dorkel Eurométropole

Je me dois régulièrement de vous faire un compte rendu de mon activité de conseiller de cette intercommunalité.

Comme vous le savez peut-être une délégation au développement du numérique m'a été confiée. C'est une mission intéressante qui concerne aussi bien la ville-centre que les communes de la première et seconde couronnes.

Cette délégation me permet également de participer au bureau exécutif.

Sans étiquette politique, je n'appartiens à aucun groupe (nous sommes très peu dans ce cas) et reste très libre de voter ou non les textes qui me sont proposés.

Le vote du budget

J'ai voté le budget de l'Eurométropole parce que je considère qu'il va dans le bon sens. Des efforts ont été faits pour réduire les dépenses. Un examen de toutes les lignes budgétaires a été réalisé avec les services pour faire une chasse au gaspillage :

- 1,1 million d'€ dans les charges de gestion courante ;
- 400 000 € dans la renégociation des contrats de gaz ;
- 100 000 € dans la dématérialisation (documents imprimés) ;
- 200 000 € dans l'affranchissement.

Mais deux nouvelles viennent assombrir le tableau : la baisse des dotations de l'État et les dépenses non prévues sur l'Usine de traitement des ordures ménagères.

70 millions d'€ en moins pour les trois prochaines années de dotations et près de 50 millions d'€ pour le désamiantage et redémarrage de l'usine.

Dans cette situation, comment ne pas augmenter la pression fiscale pour soutenir l'investissement indispensable au développement économique, au soutien de la transition énergétique et au développement du numérique.

À l'arrivée, une hausse des impôts modérée de l'ordre de 1%, mais également une augmentation de la Taxe des ordures ménagères :

- 4 € par an de taxe d'habitation ;
- 22 € de taxe foncière.

De quoi permettre de soutenir un investissement de 300 millions d'€.

À noter également que notre commune contribue directement au budget métropolitain. L'amende de 133 000 € que la commune doit payer à l'État pour son manque de logements aidés est reversée en intégralité à l'Eurométropole. Nous saurons le faire valoir...

Territoire à énergie positive

Le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie a inscrit l'Eurométropole parmi les agglomérations retenues pour devenir un « territoire à énergie positive » en 2050

L'Eurométropole dispose de trois leviers pour le devenir

- la sobriété énergétique (moins consommer) ;
- l'efficacité énergétique (rénovation thermique des bâtiments et des logements) ;
- le développement des énergies renouvelables.

Notre commune accompagnera cette démarche en prenant des initiatives qui sont déjà à l'étude.

Patrick DEPYL,
Maire

NOS RENCONTRES AVEC L'ÉTOILE NOIRE DE STRASBOURG

Les élèves de la classe de CM2 de l'Ecole III et Ried ont rencontré à plusieurs reprises les hockeyeurs de l'Etoile Noire.



Photo de groupe des CM2 de l'Ecole III et Ried avec les hockeyeurs de l'Etoile Noire.

Quelle chance ! Cela fait un moment que nous les attendons et les voilà, plus nombreux que prévu ! Ils sont sept joueurs à venir nous rendre visite dans notre classe. Nous sommes impatients de pouvoir leur poser toutes les questions que nous avons préparées.

Ils nous ont apporté une crosse dédiée par tous les joueurs de l'équipe (ils sont 22). M. Cascione, responsable commercial et Elie Marcos, capitaine de l'équipe, nous présentent les joueurs présents (Julien Beaumlin, Julien Burgert, Peter Bourgaut, Tarik Chipaux, Sébastien Trudeau, Antony Goncalves) et nous expliquent les règles principales du hockey sur glace. Ils nous

parlent de leurs expériences, de leur parcours, des dangers de ce sport... Nous sortons tous prendre une photo de groupe et avons droit à une séance de dédicace. Quelle aubaine !

Dans quelques semaines, ils seront présents à La Wantzenau lors du Marché de Noël et nous aurons également le droit d'assister à un entraînement à l'Iceberg, la patinoire de Strasbourg.

Le 19 décembre, nous les retrouvons sur la glace. Leur équipement est impressionnant, en particulier celui des gardiens. Ils s'entraînent pendant 1h30. C'est très intensif. Ils enchaînent

différents exercices comme des passes, des tirs au but, des pointes de vitesse, des petits matchs entre eux... Nous étions tous émerveillés par la vitesse du palet ainsi que des hockeyeurs... Nous avons même eu le droit de les rejoindre dans le vestiaire après l'entraînement. Quelle odeur ! Mais quel plaisir d'être installés à côté d'eux et de pouvoir leur parler .

Dernière étape : le match ! Cela se passe le 17 janvier, contre Dijon. Nous sommes installés en bout de terrain, derrière le filet. Nous avons emmené les panneaux que nous avons peints pour les encourager. Le match s'annonce difficile. Mais nous profitons de chaque instant. Beaucoup d'entre nous assistent pour la première fois à un match de hockey. Il y a beaucoup d'action et parfois beaucoup de violence. Le palet atteint quelquefois une telle vitesse que nous ne le voyons plus. Nous avons même droit à une bagarre devant le but de l'Étoile Noire. Quatre joueurs finissent en prison ! Malheureusement pour eux, le match s'est terminé en faveur de Dijon : 5/2 !

Merci à la commune de nous avoir permis de vivre ces moments inoubliables. Merci aussi à l'Étoile Noire de nous avoir si bien accueillis. Nous ne les oublierons pas.

Les CM2 de l'école III et Ried

OPÉRATION JOBS D'ÉTÉ

Parce qu'on se souvient toute sa vie de son premier travail et de son premier salaire...

Parce qu'il est difficile, quand on n'a ni les repères nécessaires ni les réseaux de trouver un job d'été...

Parce qu'une première expérience de travail est structurante et valorisante quand on s'engage dans sa vie d'adulte...

La municipalité a choisi de se mobiliser en faveur des jeunes de la commune pour les jobs d'été 2015

Avis aux jeunes

La recherche d'un emploi d'été se prépare dès maintenant !

- Vous avez plus de 16 ans
- Vous habitez La Wantzenau
- Vous aimeriez travailler cet été

La mairie va vous aider dans votre recherche en vous mettant en relation avec les entreprises de La Wantzenau souhaitant participer à cette opération.

Adressez-vous à l'accueil de la mairie pour renseigner une fiche de candidature avant le 3 avril 2015. Nous reprendrons contact avec vous pour vous apporter notre appui.

Appel aux entreprises de la commune

Nous souhaitons recueillir vos besoins et faciliter la mise en relation avec les jeunes candidats wantzenauviens.

Un courrier va vous être adressé pour vous associer à notre mobilisation.

Vous pouvez d'ores et déjà prendre contact avec nos services de la mairie : Cécile VIX, par téléphone au 03 88 59 22 59 ou par mail à cecile.vix@la-wantzenau.fr.
Merci d'avance pour votre implication.

*Françoise BOISSIERE,
Adjointe au Maire*

Les faits marquants en images



1



2



3



4

Légende :

1. Représentation de la Troupe de Théâtre Alsacien La Wantzenau (Janv. - Fév. 15)
2. Concert annuel de l'Harmonie Municipale (08/02/15)
3. Bricolage de Carnaval à la bibliothèque (11/02/15)
4. Bike & Run (15/02/15)

En vertu de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression politique des composantes du conseil municipal. Les fautes d'orthographe ou de syntaxe appartiennent à leurs auteurs.

> Notre Wantzenau

Aucun texte ne nous est parvenu.

> Liste d'Entente Communale

Dans le dernier numéro du « Trait d'union » vous avez pris connaissance de l'arrivée au Conseil Municipal de Katia BOSSUYT en remplacement d'Esther THEUREAUX, démissionnaire.

Cette entrée au conseil sur la Liste d'Entente Communale fait suite aux désistements successifs d'ex-adjoints de la précédente municipalité: Claude WEISS (1er adjoint et travaux), de Lysianne PFEIFFER (communication et canal local), de Louis LAPP (sport et associations) et de Marie-Thérèse KLEIN (écoles), tous mieux positionnés pour succéder à Esther THEUREAUX. Nous tenons d'ailleurs à les remercier et à saluer leur travail et leur investissement au service de notre village pendant de nombreuses années.

Leur désistement n'est pas un renoncement mais constitue au contraire un passage de témoin. Prenant acte de la volonté de changement exprimée par nos concitoyens aux dernières élections municipales, ils ont choisi, ensemble, de laisser leur place à une nouvelle génération qui mettra à profit le temps de l'opposition pour préparer l'avenir de notre village. Forte de l'expérience de Serge HUGEL, et renforcée par la venue de Katia BOSSUYT, la Liste d'Entente Communale se veut plus que jamais une opposition constructive mais vigilante et exigeante. Elle sera force de proposition pour un développement raisonné de notre village et aura toujours à cœur de préserver son identité si particulière.

Katia BOSSUYT et Serge HUGEL